



**PATINAGE  
QUÉBEC**

# PROCÉDURES COMPÉTITIONS DE QUALIFICATION

Mise à jour : 2 juillet 2026

2026 - 2027

7665, boulevard Lacordaire  
Montréal, QC H1S 2A7

☎ 514 252-3073

✉ [patinage@patinage.qc.ca](mailto:patinage@patinage.qc.ca)

🌐 [patinage.qc.ca](http://patinage.qc.ca)

## Table des matières

1. DÉFINITION.....	3
2. QUALIFICATIONS POUR LES COMPÉTITIONS PROVINCIALES.....	3
CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC 2027 – PRÉ-NOVICE ET NOVICE.....	3
CHAMPIONNATS DE LA SECTION QUÉBEC 2027 – JUNIOR ET SENIOR .....	4
CHAMPIONNATS DE LA SECTION QUÉBEC 2027 – SANS LIMITES À NOVICE .....	4
JEUX DE LA PARTICIPATION 2027 .....	5
CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR DE LA SECTION QUÉBEC 2027 .....	6
3. EXEMPTIONS POUR LES QUALIFICATIONS À L'ÉQUIPE DU QUÉBEC.....	7
OCTROYÉES PAR PATINAGE CANADA .....	7
OCTROYÉES PAR PATINAGE QUÉBEC.....	7



# 1. DÉFINITION

Le **pointage technique** est l'addition du pointage du jury pour tous les éléments. Dans le cas où il y a bonification, celui-ci sera additionné pour donner le pointage technique total. Le **pointage technique combiné** est la somme du pointage technique du programme court et du programme libre.

À compter de la saison 2026-2027, la **danse sur glace en solo** est ajoutée aux épreuves de qualifications et aux compétitions nationales. Cette nouvelle catégorie est distincte de la **danse sur glace**, dont la définition reste inchangée (en partenariat).

## 2. QUALIFICATIONS POUR LES COMPÉTITIONS PROVINCIALES

### CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC 2027 – PRÉ-NOVICE ET NOVICE

Les Championnats de sous-section Québec 2027 – Pré-Novice et Novice sont réservés à tous les patineurs des catégories Pré-Novice et Novice ainsi qu'aux patineurs inscrits dans les catégories de danse solo Novice, Junior et Senior. Aucun pointage technique n'est requis pour s'inscrire. Certains patineurs peuvent être exemptés selon les critères présentés dans la section 3. Exemptions de concourir aux Championnats de sous-section Québec 2027 – Pré-Novice et Novice.

La compétition est obligatoire pour tous les participants de niveau Pré-Novice, Novice, ainsi qu'aux patineurs inscrits dans les catégories de danse solo, Novice, Junior et Senior, qui désirent participer aux *Championnats de la Section Québec 2027 – Sans Limites à Novice*.

#### CATÉGORIES PRÉ-NOVICE

Les 54 meilleurs **pointages techniques combinés** se qualifieront pour les *Championnats de la Section Québec 2027 – Sans Limites à Novice*, s'il y a plus d'un groupe. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineurs. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Pré-Novices. S'il y a seulement un groupe, les 54 premiers patineurs se qualifieront.

#### CATÉGORIES NOVICE

Les 36 meilleurs **pointages techniques combinés** se qualifieront aux Championnats de la Section Québec 2027 – Sans Limites à Novice, s'il y plus d'un groupe. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineurs. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Novice. S'il y a seulement un groupe, les 36 premiers patineurs se qualifieront.



## TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Simple, couple et danse sur glace		Danse sur glace en solo
	Pré-Novice	Novice	Novice, Junior et Senior
Championnats de Sous-Section Québec 2027 – Pré-Novice et Novice	54	36	24
Exemption de Patinage Canada (a)	À venir	À venir	À venir
Exemption Patinage Québec (b)	À venir	À venir	À venir
Championnats de la Section Québec 2027 – Sans Limites à Novice	54+(a)+(b)	36+(a)+(b)	24+(a)+(b)

### CHAMPIONNATS DE LA SECTION QUÉBEC 2027 – JUNIOR ET SENIOR

Cette compétition s'adresse aux catégories Junior et Senior de toutes les disciplines à l'exception des danses en solo. Aucun pointage technique minimum n'est requis pour s'inscrire. Certains patineurs peuvent être exemptés selon les critères établis par Patinage Canada.

#### PATINEURS EN SIMPLE, COUPLE ET DANSE SUR GLACE AVANÇANT AU DÉFI

Le processus de sélection et les critères sont présentés dans [la section 8.3 du règlement de compétitions – Quota normal d'inscriptions](#) de Patinage Canada.

#### ÉQUIPES DE PATINAGE SYNCHRONISÉ AVANÇANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE PATINAGE CANADA 2027

Le processus de sélection et les critères sont présentés dans [la section 11.3 du règlement de compétitions – Choix des concurrents des Championnats Régionaux De Patinage Synchronisé](#) de Patinage Canada.

### CHAMPIONNATS DE LA SECTION QUÉBEC 2027 – SANS LIMITES À NOVICE

Cette compétition s'adresse à tous les patineurs des catégories Sans Limites, Pré-juvénile et Juvénile, ainsi qu'aux patineurs qualifiés à la suite des Championnats de Sous-Section Québec 2027 – Pré-Novice et Novice. Aucune substitution ne sera faite en cas de désistement d'un patineur qualifié aux Championnats de sous-section Québec 2027 – Pré-Novice et Novice. Les équipes de patinage synchronisé Juvénile, STAR 8, OR, Ouverte et Novice participent également à ces championnats.

Aucun pointage technique minimum n'est requis pour s'inscrire. Certains patineurs peuvent être exemptés selon les critères établis par Patinage Canada.



## TABLEAU RÉCAPITULATIF

DISCIPLINE	CATÉGORIES	PROGRAMME COURT	PROGRAMME LIBRE
Simple, couple et danse sur glace	Pré-Novice	54 + EXEMPTIONS PQ et PC	24 + EXEMPTIONS PC
	Novice	36 + EXEMPTIONS PQ et PC	24 + EXEMPTIONS PC
Danse sur glace en solo	Novice, Junior et Senior	24 + EXEMPTIONS PQ et PC	24 + EXEMPTIONS PC

### PATINEURS EN SIMPLE, COUPLE, DANSE SUR GLACE ET DANSE SUR GLACE EN SOLO AVANÇANT AU TROPHÉE PATINAGE CANADA

Le processus de sélection et les critères sont présentés dans [la section 8.3 du règlement de compétitions - Quota normal d'inscriptions](#) de Patinage Canada.

### ÉQUIPES DE PATINAGE SYNCHRONISÉ AVANÇANT À LA COUPE PATINAGE CANADA 2027

Le processus de sélection et les critères sont présentés dans [la section 11.3 du règlement de compétitions - Choix des concurrents des Championnats Régionaux De Patinage Synchronisé](#) de Patinage Canada.

### FINALES PRÉ-JUVÉNILÉ / JUVÉNILÉ

Lors des Championnats de la section Québec 2027 – Sans limite à Novice, les qualifications pour les finales des Pré-Juvenile Dames moins de 11 ans et des Juvenile Dames moins de 14 ans seront faites de la façon suivante:

- Lors des qualifications, toutes les patineuses exécuteront leur programme libre.
- Les 24 meilleurs **pointages techniques** de toute la ronde des qualifications se rendront en finale. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses.
- La liste des patineuses qualifiées sera disponible une heure trente après la fin du dernier événement de qualification.

### JEUX DE LA PARTICIPATION 2027

Les Jeux de la Participation 2027 sont réservés aux représentants de chacune des 19 régions qui se sont qualifiés lors des finales régionales 2027.

Chaque région est responsable de l'inscription de ses représentants et substitution s'il y a lieu selon l'avis de compétition en vigueur.

### EXEMPTIONS MÉDICALES PERMETTANT DE PASSER DES FINALES RÉGIONALES AUX JEUX DE LA PARTICIPATION

Lors des finales régionales, si le nombre de patineurs ayant un résultat final lors de la finale régionale est inférieur au nombre maximum de concurrents du contingent pour les Jeux de la



Participation toutes catégories et disciplines confondues, l'association régionale peut décider, à sa discrétion, de qualifier un patineur qui n'a pu concourir ou n'a pu compléter sa participation en raison d'une exemption médicale.

Dans ce cas:

- L'athlète doit au préalable être inscrit comme participant à la finale régionale.
- Si l'athlète a une blessure ou une maladie grave, il doit être évalué par un intervenant médical et fournir un billet médical attestant son incapacité médicale à concourir
- L'athlète doit se retirer officiellement de la finale régionale et le retrait doit être clairement indiqué sur les résultats de l'événement.
- Le président de l'association régionale peut alors décider de qualifier le patineur.

### CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR DE LA SECTION QUÉBEC 2027

Le Championnat de patinage STAR de la section Québec est réservé à 3 représentants par catégorie (STAR 5 à Or, Pré-Juvenile et Sans Limites) par région.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux de la Participation 2027 lors des éliminations régionales et/ou aux Championnats de la Section Québec 2027 - Junior et Senior et/ou aux Championnats de la Section Québec 2027 - Sans Limites à Novice et/ou aux Championnats de Sous-Section Québec 2027 - Pré-Novice et Novice ne peuvent s'inscrire dans AUCUNE des catégories de la même discipline (simple, couple, danse) des finales régionales et des Championnats de patinage STAR de la section Québec 2027 pour l'année courante, à l'exception des catégories suivantes :

Catégorie Voie d'accès au podium	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part aux Championnats de patinage STAR de la section Québec
Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Juvenile Couple Juvenile Danse Pré-Juvenile Danse	Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Juvenile Couple Juvenile Danse Pré-Juvenile Danse
Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre (Catégorie STAR)
Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre (Catégorie STAR)
Patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

Chaque région est responsable de l'inscription de ses représentants et substitution s'il y a lieu, selon l'avis de compétition en vigueur.



## EXEMPTIONS MÉDICALES PERMETTANT DE PASSER DES FINALES RÉGIONALES AUX CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR DE LA SECTION QUÉBEC

Lors des finales régionales, si le nombre de patineurs ayant un résultat final est inférieur au nombre maximum de concurrents du contingent pour les Championnats de patinage STAR de la section Québec toutes catégories et disciplines confondues, l'association régionale peut décider, à sa discrétion, de qualifier un patineur qui n'a pu concourir ou n'a pu compléter sa participation en raison d'une exemption médicale.

Dans ce cas:

- L'athlète doit au préalable être inscrit comme participant à la finale régionale.
- Si l'athlète a une blessure ou une maladie grave, il doit être évalué par un intervenant médical et fournir un billet médical attestant son incapacité médicale à concourir.
- L'athlète doit se retirer officiellement de la finale régionale et le retrait doit être clairement indiqué sur les résultats de l'événement.
- Le président de l'association régionale peut alors décider de qualifier le patineur.

## 3. EXEMPTIONS POUR LES QUALIFICATIONS À L'ÉQUIPE DU QUÉBEC

L'octroi d'une exemption permet à un patineur de passer au niveau suivant de la compétition sans avoir à concourir à un niveau préalable. Pour être considérés en vue d'une exemption, les patineurs doivent s'inscrire à leurs compétitions de Sous-Section ou de Section.

Dans l'éventualité où un patineur est exempté de participer aux Championnats de sous-section Québec ou aux Championnats de la section Québec, mais qu'il décide de concourir de toute façon, le patineur conservera son exemption, peu importe le résultat obtenu par ce patineur. Dans ce cas, le nombre de concurrents passant au prochain niveau de compétition sera déterminé comme si le patineur avait utilisé son exemption.

### OCTROYÉES PAR PATINAGE CANADA

Patinage Canada octroie des exemptions pour les Championnats de section. Tous les détails sont présentés à la section 13 du règlement de compétitions de Patinage Canada. Les patineurs bénéficiant d'une exemption de championnats de section reçoivent automatiquement une exemption aux Championnats de sous-section Québec-Pré-Novice et Novice, le cas échéant.

### OCTROYÉES PAR PATINAGE QUÉBEC

Patinage Québec peut octroyer des exemptions de concourir lors des Championnats de sous-section Québec -Pré-Novice et Novice. Les concurrents à qui on a accordé des exemptions des épreuves de qualification de sous-section pourront s'inscrire aux épreuves de section sans autre forme de qualification.

Une liste des exemptions sera établie par le directeur Haute performance, en consultation avec le président de Patinage Québec, et la direction générale.



## EXEMPTIONS POUR LES AFFECTATIONS INTERNATIONALES

Les concurrents qui s'inscrivent à une épreuve pertinente des Championnats de sous-section Québec - Pré-Novice et Novice et qui, durant la même semaine, ont été sélectionnés par Patinage Canada pour participer à un Grand Prix Junior ISU ou à un événement international Junior ou Senior, auront droit à une exemption automatique pour passer directement aux Championnats de la section Québec pour toutes les disciplines pour lesquelles ils concourent au niveau de la section.

## EXEMPTIONS POUR CIRCONSTANCES EXTRAORDINAIRES ET RAISON MÉDICALE

Pour n'importe quelle catégorie aux Championnats de sous-section Québec - Pré-Novice et Novice, une exemption pour circonstances extraordinaires peut être accordée aux patineurs identifiés Excellence et soutenue par Sports Canada. De telles exemptions ne seront accordées qu'en circonstances extraordinaires pour lesquelles le patineur a montré qu'il méritait une exemption. Une telle exemption est extraordinaire et concerne habituellement des troubles médicaux. Dans ce cas, un tel concurrent exempté s'ajoutera au nombre maximal désigné de concurrents dans l'épreuve pertinente des Championnats de la section Québec. Les demandes de considération pour une exemption seront faites par écrit à la direction Haute performance de Patinage Québec et contiendront une description des motifs pour lesquels une telle exemption est demandée.

## EXEMPTIONS MÉDICALES PERMETTANT DE PASSER DES CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION AUX CHAMPIONNATS DE SECTION, SANS-LIMITE À NOVICE, DE LA SECTION QUÉBEC - PATINAGE CANADA

Lors des Championnats de sous-section Québec - Pré-Novice et Novice, si le nombre de patineurs ayant un résultat final est inférieur au nombre maximum de concurrents du contingent pour les Championnats de la section Québec toutes catégories et disciplines confondues, la section peut décider, à sa discrétion, de qualifier un patineur qui n'a pu concourir ou n'a pu compléter sa participation en raison d'une exemption médicale

Dans ce cas :

- L'athlète doit au préalable s'inscrire aux *Championnats de sous-section Québec - Pré-Novice et Novice*
- Si l'athlète a une blessure ou une maladie grave, il doit être évalué par un intervenant médical et fournir un billet médical attestant son incapacité médicale à concourir.
- L'athlète doit se retirer officiellement des Championnats de sous-section Québec - Pré-Novice et Novice et le retrait doit être clairement indiqué sur les résultats de l'événement.
- La présidente de la section peut alors décider de qualifier le patineur.

## EXEMPTIONS MÉDICALES PERMETTANT DE PASSER DES CHAMPIONNATS DE SECTION AUX DÉFIS PATINAGE CANADA

Lors des Championnats de la section Québec, si le nombre de patineurs ayant un résultat final est inférieur au nombre maximum de concurrents du contingent pour les Championnats de la



section Québec toutes catégories et disciplines confondues, la section peut décider, à sa discrétion, de qualifier un patineur qui n'a pu concourir ou n'a pu compléter sa participation en raison d'une exemption médicale.

Dans ce cas:

- L'athlète doit au préalable s'inscrire aux *Championnats de la section Québec*.
- Si l'athlète a une blessure ou une maladie grave, il doit être évalué par un intervenant médical et fournir un billet médical attestant son incapacité médicale à concourir.
- L'athlète doit se retirer officiellement des Championnats de la section Québec et le retrait doit être clairement indiqué sur les résultats de l'événement.
- La présidente de la section peut alors décider de qualifier le patineur.





**PATINAGE  
QUÉBEC**